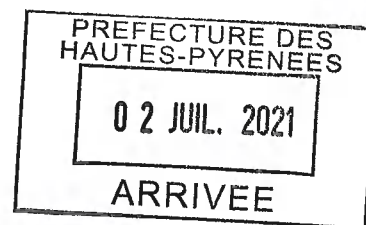


Canton de
Bordères/Echez

Commune d'IBOS

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL



Séance du 29 juin 2021

2021/055

Présents : Denis FEGNE, Gisèle VINCENT, Philippe SOULE-PERE, Régine TOSON, Jean TRILLE, Noémie DEUTSCH, Bernard JOUCLA, Dominique GAYE, Serge ALMENDRO, Hélène FRANCES, Juliette SALANNE, Jean-Christophe MADELAINÉ, Sébastien ABADIE, Sandrine TREBUCQ, Jean-Baptiste MARTINEZ, Alexandre ARRIZABALAGA, Michel DUHAMEL, Ingrid BOUTARFA

Absents : Bernard LHOSSEIN (procuration pour Denis FEGNE), Laetitia CAZABAN (procuration pour Juliette SALANNE), Bruno CAZERES (procuration pour Jean-Christophe MADELAINÉ), Stéphanie MARQUEZ (procuration pour Dominique GAYE), Caroline ECORCHON (procuration pour Hélène FRANCES)

Elue secrétaire de séance : Hélène FRANCES

VALIDATION DE L'OFFRE ORANGE : DISPOSITIF TELEPHONIE ET INTERNET

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée municipale que la commune a réalisé un audit en interne sur le réseau internet et téléphonie de la Mairie et de ses bâtiments.

Cet audit a permis d'identifier précisément les besoins des services de la Mairie et des bâtiments communaux. L'opérateur Orange a transmis une proposition chiffrée à la commune tenant compte de l'évolution du réseau (notamment avec le déploiement de la fibre) et des nécessités de service (harmonisation des équipements de téléphonie de la Mairie, mise en place de téléphone d'appel d'urgence dans les différents bâtiments communaux, modification des abonnements internet et téléphone, etc.).

La proposition d'Orange comprend précisément :

- Accès internet mairie raccordé à la fibre FTTH
- Sécurisation de l'accès internet par un pare-feu Fortinet et un switch PoE 24 ports
- Accès wifi sécurisé dans toute la mairie
- Téléphonie sur IP pour la mairie et les ateliers
- Téléphone oreillette et DECT pour les secrétariats
- Accès internet et téléphonie pour les écoles, cantine, ateliers
- Accès fibre pour internet et téléphonie à la Maison des Patrimoines
- Téléphonie IP pour les alarmes et les ascenseurs
- Téléphone IP d'appel d'urgence dans tous les ERP de la commune

La proposition d'Orange s'élève à :

- Investissement matériels : 4 875,60 €
- Prestation d'installation (fonctionnement) : 2585,95€
- Fonctionnement annuel : 11 479,92 €
(dont 308,40€ de fonctionnement annuel et 930,96€ de fonctionnement mensuel)

Ainsi informé et après en avoir délibéré le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire, à l'unanimité (une abstention : Serge ALMENDRO), à souscrire à l'offre d'Orange pour la mise en place du dispositif téléphonie et internet.

L'assemblée délibérante

Extrait certifié conforme et exécutoire :

Compte tenu de la transmission
en Préfecture le 2 JUL. 2021
de la publication le 2 JUL. 2021
IBOS, le 2 JUL. 2021
Le Maire,

Denis FEGNE



Le Maire,